

# Lettre du CEERE du Mois d'Avril

## Newsletter Avril

2021

Au Sommaire de ce numéro



Save the Date – 21 Avril - Réunion de présentation du Master Éthique

## Avec cette lettre du CEERE nous fêtons notre 150<sup>e</sup> Numéro !

En ce mois d'avril 2021 paraît le 150<sup>e</sup> numéro de la Lettre du CEERE ! Depuis septembre 2007, cette Lettre est parue chaque mois (numéro double en été), sans exception ! En fêtant les 10 ans du CEERE en 2015, un Pressbook récapitulait ce premier temps avec le titre : « L'ETHIQUE, une compétence universitaire exigeante et socialement indispensable » (<https://ethique.unistra.fr/presentation/qui-sommes-nous/evenements/les-10-ans-du-ceere/>) On peut dire que le succès de cette Lettre du CEERE se situe là : dans cette double perspective universitaire ET sociétale ! L'université est une porte ouverte sur la société. A fortiori pour l'éthique ! [...]

Suite : interview de Marie-Jo Thiel à l'occasion de ce N°150 dans [l'Actu Unistra](#) le 9 Avril prochain !

# Editorial

## Le défi d'une autre gérontologie

Au carrefour du monde du handicap et de celui de la gérontologie, un autre vieillissement, celui des personnes handicapées vieillissantes, a croisé la route d'autres conditions d'accompagnement, marquées par la Covid-19.

Au-delà de la stupeur induite par la première vague, notamment ici en terre d'Alsace, le pragmatisme des professionnels de terrain a croisé un processus décisionnel des « autorités publiques, confiné dans un entre soi rétif à la concertation et distant de la vie réelle ». La pandémie, par son aspect subit a imposé des critères sanitaires de sauvetage bien plus que des stratégies de respect des libertés. Au décours de cette crise historique se posera pour nos personnes handicapées vieillissantes mais aussi pour toute la population gériatrique la question de l'adéquation des recommandations des sociétés savantes avec le « droit au choix » et le « droit au risque » de sa propre destinée. La gérontologie se bat pour que « l'Evidence Based Medicine » puisse se décliner avec bienveillance et humanité. Sauf que, dans le feu de l'action, les règles de la bienveillance et de l'humanité sont, souvent difficilement lisibles notamment pour les professionnels les plus jeunes.

Il appartient dès lors aux accompagnants professionnels de tracer le chemin où le choix éthique est la règle, dans sa composante médico-technique, dans sa composante médico-judiciaire, et surtout dans sa composante ressources humaines. La formation des personnels s'impose comme un nœud gordien, à trancher certes sans relâche, mais avec une prise de hauteur concomitante à l'exercice du quotidien. La communication médicale et scientifique a montré son incapacité à délivrer des messages suffisamment clairs pour orienter la décision politique oscillant sans cesse entre les versants handicap et gériatrique des personnes handicapées vieillissantes. Quid des injections contradictoires concernant les personnes vivant avec une trisomie 21, ballotées entre diverses recommandations de façade ? La crise a renforcé le hiatus dans l'accès aux soins déjà fragile initialement. La succession de différentes vagues de Covid-19 montre par ailleurs que le déterminisme historique visant à s'appuyer sur l'expérience pour prédire le futur ne fonctionne pas et surtout ne rassure pas. Il n'y a pas de leçon d'histoire, telle est la seule leçon de l'histoire.

Le projet individuel reste la pierre angulaire et le point de ralliement des aidés et des aidants, mais l'agilité intellectuelle des soignants, la pluridisciplinarité ouverte à l'ensemble de la société, « l'empowerment » des personnes accompagnées pourront aider à grandir dans « nos » choix, qui sont « leurs » choix et finalement dans la mission de tous les aidants.

Stéphane Carnein — Médecin Chef de Pôle, Centre départemental de Repos et de Soins, Colmar



# Editorial

## The Challenge of another Gerontology?

At the intersection of the worlds of disability and gerontology, another ageing process - that of ageing persons with disabilities – has encountered other health care conditions, marked by Covid-19.

Beyond the stupor caused by the first wave, especially here in the land of Alsace, the pragmatism of professionals in the field has come up against a decision-making process of "public authorities, confined to a self-contained space that is resistant to consultation and distant from real life". The pandemic, by its sudden nature, has imposed health-care procedures, which go beyond the usual strategies that allow for the respect of liberties. In the aftermath of this historic crisis, the question of the adequacy of the recommendations of the academic community with the "right to choose" and the "right to take a risk" with regard to one's own destiny will be raised for our ageing persons with disabilities, but also for the entire geriatric population. Gerontology is fighting to ensure that Evidence Based Medicine can be applied with benevolence and humanity. However, in the heat of the moment, the rules of benevolence and humanity are often difficult to understand, especially for younger professionals.

It is therefore up to the professionals who mentor them (younger professionals) to trace the path where the ethical choice is the rule, in its medico-technical component, its medico-judicial component, and especially, in its human-resources component. The training of personnel presents itself like a Gordian knot, to be cut relentlessly, but with a professionalism that is concomitant with daily practice. Medical and scientific communication has shown its inability to deliver messages that are clear enough to guide political decisions, which constantly oscillate between the disability and geriatric aspects of ageing persons with disabilities. Think about for example, the contradictory injunctions concerning people living with Down's syndrome, who are tossed around between different recommendations? The crisis has reinforced the lacunas in the initially already-fragile access to health care. The succession of different waves of Covid-19 also shows that historical determinism aimed at relying on experience to predict the future does not work and is particularly, not reassuring. The only lesson from history is that there is no immutable lesson from history. The individual project remains the cornerstone and the rallying point for the cared-for and care givers, but the intellectual agility of care givers, a form of multi-disciplinarity that is open to the whole of society, and the empowerment of the cared-for will help us to grow in "our" choices, which are "their" choices, and ultimately in the mission of all care givers.

Stéphane Carnein – Head Physician Centre Départemental de Repos et de Soins, Colmar

Translation by Mic Erohubie



# Publications Récentes



Camille Kouchner, « *La familia grande* », Éditions du Seuil, janvier 2021, 204 pages

Aux premiers jours de l'année 2021 éclatait une véritable bombe médiatique. Camille Kouchner, belle-fille d'un très célèbre politologue français, faisait paraître ce livre mettant en lumière des faits incestueux perpétrés il y a plus de 30 ans par celui-ci sur son beau-fils adolescent, en l'occurrence le frère jumeau de l'auteur. Dans un récit structuré à partir de courtes séquences percutantes, à la manière de flashbacks et de réminiscences de plus en plus douloureuses et marquées par la culpabilité, l'auteur ouvre son récit sur la mort de sa mère, célèbre juriste intellectuelle féministe, ce qui va permettre la libération d'une parole muselée depuis plus de trente ans par le poids d'un secret imposé par celle-ci pour ne pas faire voler en éclat un fonctionnement familial depuis longtemps de type incestueux !

La force de ce livre ne se situe pas dans le récit d'actes sexuels interdits même s'ils sont très rapidement évoqués. L'auteur n'est pas la victime directe des faits reprochés et subis. Mais c'est dans son cheminement à elle, la sœur qui savait mais n'a pas pu ou su parler plus tôt, qu'est toute la gravité et la vérité de ce récit. Quand devenue à la fois orpheline de sa mère qui lui interdisait de révéler ce secret et mère elle-même, elle perçoit le danger pour ses propres enfants, elle va parler, écrire. Certes elle le fait pour son frère, mais surtout pour elle et tous les enfants de la famille qui ont subis les ravages de ce système pervers. À travers des souvenirs d'enfance qui resurgissent, elle révèle progressivement l'emprise faite de séduction, d'autoritarisme et de perversion de l'auteur des faits sur sa famille ainsi que dans le cadre de ses relations professionnelles et amicales.

Mais c'est aussi une ambiance apparaissant bien comme « incestuelle » qu'elle décrit et qui se révèle à l'œuvre dans la famille depuis probablement au moins deux générations et qui constitue par là un terreau particulièrement fertile pour que transgressions, secrets, mensonges, culpabilité, échecs se déploient et écrasent de leurs poids des enfants mis en difficultés pour grandir sans cadre structurant. Ce livre souligne de façon bouleversante le contexte et les conséquences indirectes d'actes incestueux sur des enfants ainsi qu'un véritable déni, sous couvert d'une éducation qui se veut aimante et donc libre, des principes de bienveillance et de protection auxquelles ils ont droit pour grandir.

Anne Danion-Grilliat Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Présidente du Conseil d'Orientation du Site d'appui alsacien de l'Espace Éthique Grand Est





**Serge Garde, Homayra Sellier, Karl Zéro, 1 sur 5.**  
*Manifeste contre la pédocriminalité en France. Agissons ensemble.* Paris, Ed. SW Télémaque, 2020, 94 pages, 5€

Le titre de ce Manifeste, 1 sur 5, indique le chiffre officiel, glaçant, donné par le Conseil de l'Europe : un enfant sur cinq, soit 20 % des enfants sont victimes de violences sexuelles, en France comme dans toute l'Europe. Dès 2007, les 47 pays du Conseil de l'Europe signent la convention de Lanzarote jetant les bases d'une lutte européenne contre la pédocriminalité. Il y a urgence. Et pourtant il faut attendre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour son entrée en vigueur... dans l'indifférence générale, sans le support des médias, sans campagne d'information... Cela est typique d'un manque de volonté politique (à l'inverse de la sécurité routière, rappellent les auteurs, qui montre bien que quand on veut, on peut !)

Ce manifeste raconte ainsi tous les dysfonctionnements à tous les niveaux qui, même s'il y a eu des progrès ces toutes dernières semaines, aboutissent à un « silence assourdissant », au déni et à l'occultation, et finalement à des traumatismes aux conséquences redoutables, parfois toute une vie (cf. stress post-traumatique), pour un cinquième des citoyens de notre pays... Et quand l'amnésie traumatique s'en mêle, quand un certain « bon sens » populaire rappelle que « les enfants, ça ment », que la justice explique que « les réseaux, ça n'existe pas » (p.26), quand les institutions « protègent » les leurs, etc., les crimes peuvent continuer. Plutôt que de regarder en face les causes, on prescrit des psychotropes, des anxiolytiques, des antidépresseurs... France et Belgique caracolent en tête des États consommateurs de ces produits. Et il faudrait prendre en compte aussi drogues et alcool... Le manifeste décortique nombre de situations, énonce les faits récents qui commencent à ébranler le mutisme coupable.

Il appelle ainsi à signer une pétition ([www.1sur5.org](http://www.1sur5.org)) autour de 25 propositions pour faire bouger les mentalités et la gestion politique et sociale, des propositions qui sont étayées tout au long des chapitres (très courts : 1-3 pages) et récapitulées en fin d'ouvrage. Des propositions qui relèvent de l'évidence. Et pourtant...

A noter encore que tous les droits d'auteurs de ce manifeste sont intégralement reversés à « Innocence en danger ».

Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE



Anne Mardon, *Silences dans l'Église par action et par omission*, préface de Jean-Louis Schlegel. Paris, Ed. L'Harmattan, 2020.

Anne Mardon a publié en 2019 un ouvrage, *Quand l'Église Détruit*, dans lequel elle raconte les abus qu'elle a subis dans le cadre de l'Église catholique. Et j'ai eu l'occasion d'évoquer ce livre dans un numéro spécial de la revue *Théophilyon* fin 2020. Avec cette nouvelle publication, l'autrice revient sur son passé à partir de la question des silences omniprésents, qui interdisent les prises de parole et contribuent à l'emprise.

Au moment de sa conversion, à la fin des années 70, Anne Mardon a 20 ans et connaît une immense soif de Dieu... Elle est baptisée prématurément, sans la formation normalement due aux catéchumènes sur deux ans ou plus... Elle réside dans le centre de formation des Fontaines tenu par les jésuites. Après une relation avec un père de la communauté, elle tombe enceinte et cela aboutira à une IVG... Elle quitte finalement ce lieu pour entrer dans les Fraternités Monastiques de Jérusalem à S. Gervais où le fondateur exerce sur elle une forte relation d'emprise avec maltraitance et manipulation, ce que l'autrice étayait dans son précédent ouvrage. Après huit ans, elle finit par en sortir, mais dans un état physique et psychique déplorable, mettant des années à se reconstruire.

Avec le présent livre, elle se penche sur les silences des personnes et des structures, y compris sa propre incapacité de parler, dans et en dehors des communautés, des silences ordonnés ou impossibles à défaire... mais qui ont contribué à une immense chape de plomb, y compris des années après son départ. Elle revient aussi sur les courriers qu'elle a eus (ou pas eus) de la part d'ancien(ne)s collègues suite à la publication de son premier ouvrage. Elle partage les rendez-vous ou les rencontres qu'elle a pu avoir en demandant des comptes à l'Église et aux communautés religieuses où elle est passée. Le premier chapitre est d'ailleurs titré avec une phrase du vicaire général qui, dès lors qu'elle parle de « dédommagement » lui répond : « l'Église n'existe pas », puis : « ce sont les communautés qui existent et c'est à elles que vous devez vous adresser ». Ce que l'autrice fait avec des résultats divers.

Un récit qui même s'il répète son précédent ouvrage, illustre le rôle des silences à tous les niveaux, mais aussi certaines ouvertures (avec le responsable jésuite, la Corref...). Si certains silences perdurent, ils tiennent aussi du refus de prendre ses responsabilités, de fuites, de surdités volontaires...

Marie-Jo Thiel, *Directrice du CEERE*



# Ethique et Covid

## ● Eurêka ! Éthique et Covid

Diffusé par RCF Alsace – le Mardi 8 Septembre à 11h  
Puis tous les 2<sup>e</sup> Mardi du Mois

**Durée émission** : 26 min - <https://rcf.fr/vie-quotidienne/ethique-et-covid>

Qu'avons-nous retenu de la pandémie à la Covid19 ? Tout a-t-il été fait de manière correcte, éthiquement acceptable ?

**Sujet du Mardi 9 Mars** : Justice sociale et équité dans la gestion de la Covid-19

L'incertitude (cf. émission du 8 septembre 2020) omniprésente a rendu difficiles les nécessaires ajustements sociaux, politiques, médicaux, etc.

De nombreuses questions éthiques ont interrogé sur les ajustements à la fois individuels et collectifs. La justice assure que personne ne soit discriminée, que chaque personne soit considérée dans sa dignité là où elle vit. Tous les hôpitaux ont essayé avec des mesures théoriques ; mais on n'avait parfois pas idée des conséquences de celles-ci en raison de l'ampleur de l'incertitude (diagnostique, thérapeutique, etc.) et parce que les mesures devaient aussi être ajustées à la situation de pauvreté, de pathologie, de solitude, de risques d'inégalités... Il a fallu prendre des dispositions pour corriger, rattraper... Les étudiants étaient ainsi parmi les derniers à être pris en compte : dans une tribune des DNA, Etienne Troestler, responsable du foyer pour étudiants du FEC, décrit leur intenable situation.

Et toutes ces questions rebondissent dès lors qu'on prend en considération les pays pauvres ou chez nous, les familles pauvres, les quartiers pauvres, la situation des migrants, etc.

## ● Les enjeux éthiques de la vaccination anticovid-19

**Durée émission** : 23 min - <https://rcf.fr/vie-quotidienne/les-enjeux-ethiques-de-la-vaccination-anti-covid-19>

**Diffusé le 23 Février**

**Information :**

Elle questionne les enjeux éthiques soulevés par la vaccination anti covid 19. Parmi les aspects abordés, la question du consentement éclairé ou de l'équité et de la priorisation des personnes à risque.

Le Pr Anne Danion et le Dr Guy Freys, coordinateurs de la cellule de Soutien Ethique-Covid des HUS, reviennent sur la programmation.



## Webinaire « Vaccination antiCovid 19, données actualisées sus un regard éthique »

**Durée table ronde** : Première partie - 39 min - <https://pod.unistra.fr/video/40238-covethique-table-ronde-vaccination-anti-covid19-et-ethique/>

**Diffusé le 25 février**

### Information :

Le lien ci-dessous permet d'ouvrir la première partie de la conférence (*ouverture et les 2 premières interventions, du Pr. Hansmann et du Pr. Samira Fafi-Kremer-Kremer*).

À la fin de cette 2ème intervention, à 39'25", apparait soit une seconde vidéo soit directement un nouvel écran, à droite du premier. Il s'agit en fait du lien correspondant à la suite de la conférence de 2h44. Il vous faudra mettre en pause la première vidéo et lancer ensuite la suivante avec la flèche blanche en bas à gauche du nouvel écran.



## L'éthique avant tout - Emission Témoins sur RCF Présentée par Laetitia Forgeot d'Arc. Invitée : Marie-Jo

**mardi 23 mars à 2h30 - Durée émission : 25 min**

<https://rcf.fr/spiritualite/temoins-de-la-foi/marie-jo-thiel-l-ethique-avant-tout>



La gazette de  
l'éthique animale

### **Lutte contre la maltraitance animale : future loi n°3661**

Du 25 au 29 janvier 2021, la nouvelle proposition de loi sur la maltraitance animale a été âprement discutée à l'assemblée nationale puis adoptée à 79 voix contre 2. Elle concerne les animaux de compagnie et certains animaux sauvages captifs, faisant abstraction de sujets qui fâchent comme la maltraitance du gibier, des taureaux de corrida, des bêtes d'abattoir ou de l'élevage industriel. Elle sera débattue au sénat mi-avril avant d'être promulguée.





La première loi dite Grammont, sur les mauvais traitements envers les animaux domestiques date du 2 juillet 1850. Elle punissait d'une amende et de 5 jours de prison les propriétaires qui faisaient subir publiquement des sévices aux animaux domestiques, surtout les chevaux de trait ou d'attelage à l'époque. Son but consistait plus à protéger la population de la vue de cette violence de rue que le propre sort du cheval. Le décret d'E. Michelet du 7 septembre 1959 l'abroge et l'élargit en punissant aussi la maltraitance infligée en privé mais il sera peu appliqué. Dans la loi du 12 novembre 1963, l'acte de cruauté (notion de perversité) et les sévices graves envers un animal deviennent un délit (R521-1) dans le code pénal, passibles de 2 ans de prison et 30 000 euros d'amende. Mais persistent des dérogations : la corrida, les combats de coqs, l'expérimentation animale. Il faudra attendre 2004 pour que les sévices de nature sexuelle sur les animaux et leur abandon deviennent également un délit. Les simples mauvais traitements aux animaux sont réprimés par des amendes (R654-1 CP et R215-4 CR) et se transforment en délit dans le code rural (L215-1) s'ils sont commis par un professionnel.

Cette nouvelle loi a pour but de responsabiliser les propriétaires d'animaux par une attestation de connaissances, elle rappelle l'obligation d'identification de tous les animaux et interdira la vente d'animaux en animalerie ou par petites annonces (sauf pour les éleveurs ou les refuges) afin d'éviter les achats compulsifs et les abandons. La protection des équidés est renforcée, les peines sont augmentées (R521-1 passe à 3 à 5 ans de prison et 45 à 75000 euros d'amende), l'élevage des visons pour leur fourrure et la représentation d'animaux sauvages pour le divertissement seront dorénavant interdits. La stérilisation des chats errants par les mairies deviendra obligatoire. Non seulement les sévices de nature sexuelle sont réprimés, mais aussi la zoo-pornographie comme l'enregistrement et la diffusion d'images incitant à la zoophilie. Enfin l'instauration d'un mandat de protection animale permettra de protéger l'animal en cas de décès ou d'hospitalisation longue durée du propriétaire et évitera ainsi les euthanasies de « convenance ».

Bien sûr, cette proposition de loi est frileuse et omet de nombreux cas d'exactions vis à vis des animaux mais elle est une porte entrouverte à la prise de conscience de la vulnérabilité de « l'autre » car la maltraitance animale est étroitement liée à celle de l'homme. En 1751 en Grande Bretagne, les gravures « four stages of cruelty » décrivaient l'évolution d'un enfant cruel envers un chien puis un cheval jusqu'à son exécution pour crime puis sa dissection. « The link » apparaît aux USA en 1990, démontrant le parallèle entre les violences subies par l'animal et celles exercées sur l'enfant ou la femme. Les psychiatres ont démontré que les enfants violés, harcelés à l'école ou voyant leur mère battue, commettent plus souvent des actes de cruauté sur les animaux du foyer ou du quartier. L'association maltraitance animale et humaine (AMAH) promeut le bien-vivre ensemble dans un respect mutuel homme/animal, et cherche à prévenir les violences domestiques. Cette loi ne peut que favoriser son but.

Claire Borrou, vétérinaire, master en éthique animale et DU de droit animalier



En Ligne  
Online

À (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr> , sur la page web Canal C2 Éthique ou sur les sources indiquées ci-dessous :

Émission RCF Alsace « Au-delà des abus » : Du 10 février au 19 octobre 2020 : « Pédocriminalité et dispositif juridique » avec Magalie Nord Wagner (unistra) invitée de Marie-Jo Thiel : <https://rcf.fr/culture/histoire/pedocriminalite-etdispositif-juridique-dans-l-histoire> . Et depuis le 26 octobre : « La figure des auteurs d'abus (sexuels et autres) vue par la psychiatrie avec Pr J.G. Rohmer, psychiatre au CHU de Strasbourg et responsable du CRAVS Alsace (<https://rcf.fr/spiritualite/les-premiers-pas-de-la-psychiatrie-en-lien-avec-les-auteurs-d-abus>)

Vidéos du Forum européen de Bioéthique édition 2020 sur le thème « Quel humain pour demain » : <https://www.forumeuropeendebioethique.eu/programme-2021/>

Les vidéos des conférences plénières et tables rondes du Colloque « Mort traumatique, deuil traumatique » directement à l'adresse suivante : <http://www.canalc2.tv/video/15625>

Émission RCF Alsace « L'heure de Talitha » par Talitha Cooreman-Guittin, le lundi à 12H20 dans "Bienvenue chez vous !" : <https://rcf.fr/vie-quotidienne/alsace-lhumeur-detolitha>

Émission RCF Alsace « Eurêka » : Sciences, découvertes, recherches... Tout comprendre et tout apprendre grâce à Eurêka ! Chaque mardi à 11h00 et à 20h00. Le deuxième mardi du mois, le CEERE est partie prenante. Et depuis septembre notre thème est « Éthique et Covid » ! Écoutez : <https://rcf.fr/culture/eureka>

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web Canal C2 Éthique.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : [www.fondationostadelahi.tv](http://www.fondationostadelahi.tv)



**Les inscriptions et dépôts des candidatures au Master Éthique de Strasbourg ouvrent pour les étudiants **potntil** depuis ce mois de Mars jusqu'à **début Juin** sur **E-Candidat**. (Candidature Campus fermées depuis Mars)**

**Registrations and applications for the Strasbourg Master in Ethics : for **potential** candidates : from this March to the beginning of **June** on **E-Candidat**. (C**

[Vendredi 2](#) – Journée d'études

**Thème** : Éthique et Intelligence artificielle

**Lieu et Horaire** : de 9h45 à 16h30, Séminaire en visioconférence

[Mardi 6](#) – Journée d'étude Alzheimer

**Thème** : Les essais cliniques à l'épreuve de leur fiabilité. Perspectives interdisciplinaires

**Lieu et Horaire** : de 10h à 16h30, Séminaire en visioconférence

[Mardi 6](#) – Séminaire Éthique et Covid 19

**Thème** Sentiment d'Abandon en période de crise sanitaire

**Lieu et Horaire** : de 17h30 à 19h, Séminaire en visioconférence

[Jeudi 8](#) – Séminaire Bioéthique et Société - Cultures et Religion

**Thème** : Solidarité et fraternité en temps de Covid, par Anne Danion-Grilliat et l'équipe Éthique et Covid

**Lieu et Horaire** : De 16h à 19h, Séminaire en visioconférence

[Mercredi 14](#) – Webinaire Autour d'une anthologie du transhumanisme

**Thème** : "Le transhumanisme : une anthologie"

**Lieu et Horaire** : de 17h à 18h30, Ile de France, Séminaire en visioconférence

[Jeudi 15](#) – Séminaire Polyttech

**Thème** : L'éthique ou peut-on douter dans une organisation ?

**Lieu et Horaire** : à 12h30, Séminaire en visioconférence

[Lundi 19](#) – Séminaire Éthique et Droits de l'Homme

**Thème** : « La protection des mineurs victimes d'infractions sur Internet » par Musa Nabirire (Bukavu)

**Lieu et Horaire** : de 17h à 19h, Séminaire en visioconférence

[Mercredi 21](#) – Soutenance d'habilitation à diriger des recherches de Marc Feix

**Thème** : Échanges, communautés, valeurs. Rapport de Synthèse

**Lieu et Horaire** : Soutenance en visioconférence à partir de 14H.

**Vous souhaitez vous informer sur le MASTER ETHIQUE ?  
Rejoignez sa présentation publique à 18h en visioconférence**

Mercredi 21 avril

Via le lien BBB suivant : <https://bbb.unistra.fr/b/cor-xjl-crn-vdw>

**Pour plus d'information, cliquez sur la date qui vous intéresse**



## Appel à Contributions

Call for Papers

### Ethics & Trust in Finance

The Prize Ethics & Trust in Finance for a Sustainable Future asks people under the age of 35 working in or studying finance to reimagine how financial institutions can provide a meaningful response to the changing needs of the communities in which they operate. How together with their stakeholders, they can balance the desire for growth, security and stability for the postpandemic world. The Ethics & Trust in Finance Prize promotes new ways of thinking about the big challenges facing the global economy. We strive to work with inspiring minds and behaviours from across the financial and academic ecosystems to conceive of new models and shape better practices that strengthen the foundations upon which we build our world. We believe that the issues of ethics and trust in finance have a pivotal role to play in affecting a positive change in the world after pandemia. We look forward to exploring bright new ideas from a diverse group of brilliant people. [Cliquez pour en savoir plus](#)

● Réponse à l'appel : rendez-vous sur [www.ethicsinfinance.org](http://www.ethicsinfinance.org)  
*Proposition maximum 5000 words, analytical or practical topics, rigorous argumentations, innovative approach, clear conclusion.*

**Date Limite : 31 Mai 2021**

### Rethinking Environment: The Environmental Humanities and the Ecological Transformation of Society

The University of Augsburg and the Ludwig Maximilian University of Munich invite applications for 12 Doctoral Positions in their new International Doctorate Program (IDK) funded by the Elite Network of Bavaria.

Please upload your application (in one PDF file) by April 15, 2021 via THEapplication form at :

<https://www.uniaugsburg.de/en/forschung/einrichtungen/institute/wzu/studium/idk/application>

After a first round of review, preselected candidates will be invited for individual interviews. Given Corona-restrictions, these may or may not happen in person. Further information on the application process and our doctoral program can be obtained at

<https://www.uni-augsburg.de/de/forschung/einrichtungen/institute/wzu/studium/idk/>

[https://www.carsoncenter.uni-muenchen.de/graduate\\_programms/idk/index.html](https://www.carsoncenter.uni-muenchen.de/graduate_programms/idk/index.html)

For questions please contact: PD Dr. Kirsten Twelbeck ([twelbeck.idk@wzu.uni-augsburg.de](mailto:twelbeck.idk@wzu.uni-augsburg.de)) or Dr. Hanna Straß-Senol ([hanna.strass-senol@rcc.lmu.de](mailto:hanna.strass-senol@rcc.lmu.de))

**Date Limite : 15 Avril 2021**



*L'Association des Amis  
du Master Ethique  
de Strasbourg*

L'**AAMES** a été créée le 4 avril 2013. Elle a pour objectif de promouvoir l'éthique et d'accompagner et de relayer des projets et actions concrètes liés à une démarche éthique.

#### **Principales activités organisées par l'AAMES :**

- **L'action du « Mois de l'Autre » dans les établissements scolaires** où l'AAMES apporte sa contribution aux réflexions éthiques dans les lycées. Une action annuelle qui a été initiée en 2004 par la Région Alsace, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg.
- L'objectif de cette action est de sensibiliser les lycéens et jeunes apprentis d'Alsace à « la tolérance et au respect de l'Autre dans toutes ses différences, aussi bien sociales que culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap ».
- L'AAMES organise également **des journées d'études, conférences, des visites guidées de musées ou de lieux de culte**





## Soutenez l'éthique Soutenez nous

Et payez moins d'impôts !

### ● Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?

Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les événements que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

### ● Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1er janvier 2009, une fondation partenariale de l'Université de Strasbourg, la Fondation université de Strasbourg, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Éthique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

### ● Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € disponibles pour nous soutenir, faites-nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires. Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

### ● Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en [cliquant ici](#) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée vers l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex.

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>



# Divers

## ● Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site [ethique.unistra.fr](http://ethique.unistra.fr) . Rubrique Actualités en éthique. Si vous voulez vous abonner (C'est gratuit !) : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de droite de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

**AUTOUR DE VOUS** des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques : envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ; envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

## ● Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr)

## ● Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir BÉNÉVOLE (*travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues*), nous soutenir financièrement (*via la Fondation de l'Université de Strasbourg*), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr) ou en vous adressant directement à [mthiel@unistra.fr](mailto:mthiel@unistra.fr) . Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau.

**Toute bonne volonté est bienvenue !**